

Département
Haute-Loire

Arrondissement
Le Puy-en-Velay

Commune
MOUDEYRES

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
06 septembre 2021 A 20H30**

Effectif légal du conseil municipal : 10

Nombre de conseillers présents : 7

Date de convocation : 31.08.2021

Secrétaire de séance : Jérôme GRAIL

ORDRE DU JOUR

1. Versement subventions aux écoles,
2. Adoption d'un contrat d'adhésion au régime d'assurance chômage,

QUESTIONS DIVERSES

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

	CHANAL Fabrice		GRAIL Jérôme
	CELLE Éric		PERBET Yoann
	DESCAMPS Véronique		ROUX Elodie
	GENTES Laurent		

Absent(s) excusé(s) : DALENS Gérard, GIROUD Florence, ROUSSET Cédric

1. Versement subvention aux écoles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, le versement des subventions selon la répartition suivante :

- L'école des Estables : 450 € (1 enfant)
- OGEC école Privée Lantriac : 1 350 € (3 enfants)
- L'école Saint Régis-Saint Michel : 450 € (1 enfant)

2. Adoption d'un contrat d'adhésion révocable au régime d'assurance chômage entre la commune de Moudeyres et l'URSSAF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité l'adoption d'un contrat d'adhésion révocable, pour une durée de six ans, au régime d'assurance chômage entre la commune de Moudeyres et l'URSSAF.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Le Maire

Laurent GENTES

